



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 06 Mai 2019 à 20h, à l'Hôtel de Ville au 1 rue Saint-Jacques Nord, sont présents :

Madame la conseillère Odile Roy, messieurs les conseillers Denis Viel, Louis-Marie D'Anjou et Gaëtan Gagné formant quorum sous la présidence de monsieur le maire André Fournier.

Est aussi présent monsieur Laval Robichaud, directeur général, monsieur Daniel Claveau, directeur des travaux publics.

1- Ouverture

Monsieur le maire déclare la séance ouverte, le quorum étant atteint.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption des procès-verbaux du 04 et 15 avril 2019
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
  - 6.1 Services municipaux
  - 6.2 Dossiers des élus
  - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Approbation des personnes habillées à voter pour 242-19
- 8- Adoption du règlement d'emprunt 243-19 modifiant le règlement 234-18
- 9- Facture honoraire rue Saint-Jean-Baptiste
- 10- Facture honoraire Fidéma
- 11- Facture pour le système de réfrigération de l'Aréna
- 12- Renouvellement du contrat de service de Cimco
- 13- Dépôt des états financiers du premier trimestre
- 14- Rues D'Anjou et Belzile; résultats des soumissions et recommandation
- 15- Avis de motion pour règlement « Accès à la propriété »
- 16- Implantation de la collecte des matières organiques dans les ICI
- 17- Fermeture d'un passage à niveau de la rue Cartier
- 18- Demande de reconnaissance à Parc Canada
- 19- Pochoirs de rue pour L'OBVMR
- 20- Fort Causap en OBNL parrainé par la Ville
- 21- 100 ans pour Mme Bernadette Thériault
- 22- Actif au Parc de la Pointe (Cardio Plein air)
- 23- Dons
- 24- Affaires nouvelles
  - 24.1 Budget BAT
  - 24.2 Embauche des étudiants préposés au Parc été 2019
  - 24.3 Installation de panneau d'identification
  - 24.4 Politique d'investissement
  - 24.5 Mandat au service de la MRC pour le projet Passerelle
  - 24.6 Dos d'âne pour la rue Tremblay
- 25- Correspondance
- 26- Période de questions
- 27- Levée de la séance

2019-05-110

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts aux affaires nouvelles.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 3- Première période de questions

Question sur la fermeture potentielle d'une des deux traverses à niveau de la Rue Cartier;

M. Germain Allard; indique qu'il est préférable de conserver la traverse au Nord, plus accessible en hiver,

M. le Maire explique le contexte et les factures qui accompagne la réfection de passage à niveau;

Mme Julie Paquet; nous indique l'état de la rue qui n'est pas asphaltée s'ils doivent passer par la traverse plus au Sud, des problèmes de passage lorsque le train, est à l'arrêt, bloque une des traverses, elle a déjà dû attendre plusieurs heures pour un train qui bloquait les deux traverses.

Denise Lacasse; nous indique qu'elle a de la difficulté à comprendre pourquoi le CN veule fermé une traverse qu'ils viennent tout juste de refaire et questionne le fait que la ville paie pour la réfection du mur de la Rue Blanchard, mais ne veulent pas payer pour leurs deux traverses,

M. Jimmy Tremblay demande combien a coûté la première traverse qui a été refaite il y a quelques années,

Mme Johanne Paquet questionne le fait que cette rue est sur le tracé de la route verte, ou vont-ils passé,

La vitesse des camions du CN qui sont postés dans le secteur, passe déjà très vite, la vitesse doit être contrôlée sur cette rue,

### 4- Adoption des procès-verbaux du 01 et du 15 Avril 2019

2019-05-111

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou d'adopter les procès-verbaux du 01 et 15 Avril 2019.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 5- Adoption de la liste des comptes

2019-05-112

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'adopter la liste des comptes au montant de 135 355,72\$ et d'en autoriser le paiement.

## **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 6- Rapports divers

#### 6.1 Services municipaux

Monsieur Daniel Claveau fait le résumé de son rapport de voirie et de loisirs.

#### 6.2 Dossiers des élus

Mme Odile Roy nous informe pour FAUCUS, nous avons reçu une réponse positive à la demande pour l'accréditation au PAFIM, très bonne nouvelle, ainsi qu'une confirmation de subvention pour l'embauche d'un employé pour l'été,

M. Gaëtan Gagné, pour la Commission de Développement de Causapsal, des capsules vidéo seront produites avec des personnalités connues, comme Patrice l'Écuyer, l'achat de chaises à l'effigie de saumon sont acquises et livrées sur le site, Matamajaw,

M. Denis Viel nous indique qu'à l'OMH les fusions sont en cour, à suivre,

M. Viel à assister aux deux jours du Sommet sur les eaux de ruissellement de l'OBVMR, ou des gens de plusieurs régions du Québec étaient représentées, il a aussi assisté à la présentation de Télus qui sont à réaliser le projet de connexions de la fibre optique dans toute la région, à la fin de 2019 95% de la ville de Causapsal sera connecté, il a aussi assisté à la présentation sur les projets de recherche sur les hydrocarbures dans la région,

### 6.3 Dossiers MRC

M. André Fournier donne un suivi des délibérations du conseil de la MRC, entre autres; le Service de protection des incendies sera évalué par une firme externe, il y a eu révision de la politique sur les sacs compostables pour la récupération, et aussi une résolution a été prise pour « la consigne » des bouteilles de verre autres que celles déjà récupérées,

### 7- Approbation des personnes habiles à voter pour 242-19

2019-05-113

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou de confirmer l'adoption du projet 242-19 suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter.

#### **Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter**

Je, Laval Robichaud, directeur général et Greffier de la Ville de Causapsal certifie;

- ☞ que le nombre de personnes habiles à voter sur le règlement numéro 242-19 est de 845 ;
- ☞ que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 95 ;
- ☞ que le nombre de signatures apposées est de 0.

Je déclare

- que le règlement 242-19 est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;

(Article 555 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités)

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

### 8- Adoption du règlement d'emprunt 243-19 modifiant le règlement 234-18

**ATTENDU** que l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 15 Avril 2019 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

2019-05-114

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné; d'adopter le règlement 243-19.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2019-05-115 9- Facture honoraire rue Saint-Jean-Baptiste  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy; d'effectuer le paiement d'honoraire à la firme BPR, de 11 773.90\$ taxes incluses dans le cadre du projet de la Rue Saint-Jean-Baptiste.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2019-05-116 10- Facture honoraire Fidéma  
Résolution remise à une prochaine séance
- 11- Facture pour le système de réfrigération de l'Aréna  
Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'effectuer le paiement des factures de Cimco, pour un total de 17 861.91\$ taxes incluses pour l'entretien du système de réfrigération de l'Aréna.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2019-05-117 12- Renouvellement du contrat de service de Cimco  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy; d'autoriser le directeur général à signer les documents du renouvellement du contrat de service du système de réfrigération de l'aréna, avec la firme Cimco, pour une période de deux ans.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 2019-05-118 13- Dépôt des états financiers du premier trimestre  
Les états financiers sont remis aux conseillers et au maire.
- 14- Rues D'Anjou et Belzile; résultats des soumissions et recommandations  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou ; d'accorder le contrat de réfection des rues D'Anjou et Belzile au plus bas soumissionnaire, Les Entreprises Michaud et Fils (1982) Inc., pour le montant de 756 839.06 \$ taxes incluses ; d'autoriser le maire et le directeur général à signer le contrat pour la Ville de Causapscal;  
Le tout conditionnel à l'autorisation du MAMH pour le règlement d'emprunt.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 15- Avis de motion pour règlement « Accès à la propriété »  
Monsieur le conseiller Denis Viel donne avis de motion pour l'adoption d'un règlement « Accès à la propriété » donc la présentation suit :

**Règlement 244-19; Accès à la propriété**

**CONSIDÉRANT** qu'un avis de motion a été donné à la séance du 6 Mai 2019;

#### Article 1

Que le présent règlement autorise la remise d'une somme de 3 000 \$ à tout nouveau propriétaire d'une résidence unifamiliale et bifamiliale neuve ou relocalisée.

#### Article 2

Tout premier propriétaire d'une nouvelle construction domiciliaire est admis à la subvention décrite ci-dessus aux conditions suivantes:

- A) Que l'immeuble soit parachevé avant la fin de l'année de construction;
- B) Que le niveau de parachèvement soit suffisant pour qu'elle soit jugée habitable et habiter dans la première année, débutant à l'obtention du permis de construction;
- C) Le présent règlement sera en vigueur jusqu'à son abrogation.

#### Article 3 - Constructions admises:

- A) Tous les bâtiments résidentiels permanents sauf ceux décrits à l'article 5;
- B) Une maison déjà construite venant de l'extérieur de la municipalité et qui aura été relocalisé sur un terrain situé dans la Ville de Causapscal.

#### Article 4 - Versement de la subvention:

Le paiement de la subvention sera versé en une tranche au début de l'année suivant la construction après attestation de conformité par l'inspecteur de la Ville.

#### Article 5 - Le présent règlement ne s'applique pas aux immeubles suivants :

- A) Construction à utilisation saisonnière.
- B) Achat et installation d'une maison mobile.
- C) A tout établissement au sens de la loi sur l'hôtellerie (L.R.Q. H-3) ou de la Loi des services de santé et sociaux (L.R.Q. S-5) Ex.: Habitation de type H.L.M.
- D) Tout contracteur qui construit pour revendre une maison.
- E) Un nouveau propriétaire qui achète une résidence ayant déjà bénéficié de la subvention.
- F) Construction située dans le périmètre urbain sans être desservie par les services publics, d'égout et d'aqueduc.

#### Article 6

Les nouvelles constructions faisant l'objet d'une subvention en vertu du présent règlement doivent de plus avoir façade sur une voie publique à la circulation.

#### Article 7

Toute demande de subvention doit être faite dans l'année courante sur un formulaire fourni par la municipalité et signée par l'inspecteur en bâtiment.

#### Article 8

Toutes les dispositions des règlements de construction et de zonage de la municipalité doivent être strictement observées.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi.

16- Implantation de la collecte des matières organiques dans les ICI

Avis d'intention

Implantation de la collecte des matières organiques dans les institutions, commerces et industries

**CONSIDÉRANT** que l'élimination des matières organiques par enfouissement est présentement le 5e plus grand secteur générateur de gaz à effet de serre responsable des changements climatiques au Québec, représentant 6,2% des émissions totales;

**CONSIDÉRANT** que l'action 14 du Plan d'action 2011-2015 de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles prévoit pour 2020 un bannissement à l'élimination des matières organiques, tant dans le milieu résidentiel que les institutions, commerces et industries;

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de la ville de Causapscal a instauré en 2015 la collecte résidentielle des matières organiques dans un but de traiter cette matière à l'usine de biométhanisation de Rivière-du-Loup.

**CONSIDÉRANT** que les mesures 22 à 27 du Plan de gestion des matières résiduelles 2016-2020 de la MRC de La Matapédia prévoit l'implantation de la collecte des matières organiques dans les institutions, commerces et industries du territoire;

**CONSIDÉRANT** que le gisement potentiel de matières organiques dans les institutions, commerces et industries de La Matapédia est de 1200 tonnes;

**CONSIDÉRANT** que la MRC de La Matapédia via la Régie inter municipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis met à disposition en 2019-2020 une ressource pour accompagner l'implantation de la collecte des matières organiques dans les institutions, commerces et industries;

2019-05-119

Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy; que la Municipalité de Causapscal amorce la démarche d'implantation de la collecte des matières organiques dans les institutions, commerces et industries de son territoire dans le but de débiter la collecte en 2020, pour les commerces et industries suivants :

1. Boucherie Les P'tits Veilleux
2. Alimentation Causap
3. Cantine Spot Lunch la Délicieuse
4. Resto chez Mamie
5. Auberge la Coulée Douce
6. Cantine Sportive
7. Camping Causapscal chez Moose
8. Polyvalente Forimont
9. Cantine Petit Bonheur
10. Aréna
11. Café St-Jacques
12. Résidence Perles de Sagesses
13. Seigneurie Mont-toit
14. Résidence Marie-Antoinette
15. L'Age D'Or
16. École St-Rosaire

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 17- Fermeture d'un passage à niveau de la rue Cartier

Résolution remise à une séance ultérieure

- 18- Demande de reconnaissance à Parc Canada

**CONSIDÉRANT** que la Ville de Causapsal à la responsabilité de supporter et d'assurer la pérennité du site Historique Matamajaw;

**CONSIDÉRANT** que ce site répond aux définitions de Parc Canada; étant un site exceptionnel, qui a contribué au développement de l'EST du Canada, dont l'unicité et la rareté sont significatives de l'importance du site;

2019-05-120

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné d'autoriser M. Bruno Verreault directeur du site Matamajaw, de déposer une demande de reconnaissance à Parc Canada du site Matamajaw, dans le but d'apprécier et d'évaluer les impacts d'une telle reconnaissance.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 19- Pochoirs de rue pour L'OBVMR

2019-05-121

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'approuver les dessins pour les pochoirs de rue, soumis au conseil, pour promouvoir notre campagne de sensibilisation sur les eaux de ruissellement, et autorise l'OBVMR à faire l'installation de ces pochoirs dans les rues qui sous la responsabilité municipale.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 20- Fort Causap en OBNL parrainé par la Ville

**CONSIDÉRANT** que Fort Causap est présentement en démarche pour modifier son statut au Registre des Entreprises du Québec,

**CONSIDÉRANT** que le comité aimerait devenir officiellement un OBSL reconnu et que la Municipalité de Causapsal est en accord avec la démarche,

**CONSIDÉRANT** que la Municipalité de Causapsal supporte Fort Causap dans la réalisation de leurs activités,

2019-05-122

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, de mandate Mme Édith Ouellette, l'animatrice en loisir de la Ville de Causapsal, à siéger sur le conseil d'administration de la future OBSL, comme représentante de la Ville de Causapsal.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

- 21- 100 ans pour Mme Bernadette Thériault

2019-05-123

Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'autoriser le directeur général pour l'élaboration d'un présent afin de souligner cet évènement peu commun.

### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2019-05-124 22- Actif au Parc de la Pointe (Cardio Plein air)  
Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné ; d'accorder l'animation fait au parc de la Pointe, comme à chaque année, pour faire bouger les gens et les initiés à l'exercice physique. Le contrat est au plus bas soumissionnaire, Gym Artfitness par l'entremise de Mme Jackie Castonguay, au montant de 960 \$ pour 16 cours du 28 mai au 18 juillet. Mme Édith Ouellet est autorisée à signer l'entente et de faire le suivi.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2019-05-125 23- Dons  
Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel de verser les dons suivants :  
- 5000 \$ pour Fort Causap 2019,  
- 350 \$ Fondation Richard Adams 2019  
- 230 \$ pour le tournoi Sébastien Caron 2019  
- 25 \$ pour l'exposition de peinture du RECEM 2019  
- 250 \$ pour Les Amirams de la Vallée 2019  
- Gratuit pour le camp de jour des jeunes pour l'été 2019, comme l'an passé, l'utilisation du bas de l'Aréna pour leurs activités.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2019-05-126 24- Affaires nouvelles  
24.1 Budget du BAT  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné d'accepter les prévisions budgétaires pour les B.A.T. d'Amqui et de Causapscal pour l'année 2019

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2019-05-127 24.2 Embauche des étudiants préposés au Parc été 2019  
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy; d'approuver l'embauche des employés pour les activités au parc pour l'été 2019 soit : Maude Parent et Chloé Abud.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

2019-05-128 24.3 Installation de panneau d'identification  
CONSIDÉRANT que les problèmes de signalisation routière pour se retrouver dans le Chemin du 2eme Rang et dans le Chemin du petit Rang 2  
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou, d'autoriser la pose de panneau de signalisation routière dans le secteur concerné.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**



#### 24.4 Politique d'investissement

2019-05-129

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel ;

- d'adopter la recommandation de la Commission de développement de Causapscal,
- d'accorder, dans le cadre de la politique d'investissement, une aide financière au montant de 750\$ aux propriétaires du Camping chez Moose, pour l'ajout d'un bloc sanitaire au 1<sup>er</sup> palier et des travaux au bloc sanitaire de la piscine. Les travaux sont évalués à 5 500\$. La subvention est conditionnelle à ce que les propriétaires remettent à la Ville des preuves de leurs investissements.
- d'accorder, dans le cadre de la politique d'investissement, une aide financière au montant de 1 500\$ aux propriétaires d'Alimentation Causap, pour les travaux de rénovation et l'achat de nouveaux équipements totalisant 275 000\$.
- de refuser la demande de Service d'entretien de Causapscal en l'absence de factures officielles.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### 24.5 Mandat au service de la MRC pour le projet Passerelle

2019-05-130

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné de mandater le service de Génie municipal ainsi que le service de Développement de la MRC de La Matapédia pour la réalisation des différentes demandes d'aide financière et demandes d'autorisation en lien avec le projet de la reconstruction de la Passerelle Matamajaw. La ville autorise les services de Génie et de Développement à entrer en contact avec les différentes parties prenantes au projet. Finalement la Ville autorise le Directeur général à signer tous les documents en lien avec ce projet.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### 24.6 Dos d'âne pour la rue Tremblay

2019-05-131

Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, de répondre positivement à la demande des citoyens de la Rue Tremblay pour l'installation de dos d'âne pour diminuer la vitesse des véhicules.

#### **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### 25 - Correspondance

La correspondance est lue

#### 26 - Période de questions

Le Citoyen M. Michel Bellavance demande la cédule des rencontres pour le 125<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de 2021

Mme Marie-Pierre Guénette nous demande, suite à la pétition des citoyens du rang 3 et 4, quelle est l'orientation du Conseil.

M. Jimmy Tremblay demande s'il serait possible que la Ville regarde la possibilité de donner des subventions au propriétaire pour la rénovation,

M. Jimmy Tremblay demande s'il y a un risque que dans un transfert éventuel du site Matamajaw à Parc Canada, nous en venions à perdre ce joyau.

Mme Johanne Paquet demande si le conseil peut voir s'il serait possible d'avoir des subventions pour la transformation de maison en bi-générationnelle.

27 - Levée de la séance

2019-05-132

Monsieur le conseiller Louis-Marie D'Anjou propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, de lever la séance.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

---

André Fournier, maire

---

Laval Robichaud, directeur général et  
Secrétaire-trésorier